

— le Conseil National de la chasse et de la faune sauvage, de rôle consultatif.

— l'Office National de la Chasse, administration de gestion.

Le Conseil National a pour but de rechercher les mesures susceptibles de préserver la faune sauvage et d'améliorer les conditions de la chasse. Placé sous la présidence du Ministre, il sera composé, en grande partie de fonctionnaires représentant les régions cynégétiques, de représentants des chasseurs, des agriculteurs, et des scientifiques protecteurs de la nature.

L'Office National, avec le concours des Fédérations de chasseurs dont il contrôlera l'activité, mettra en pratique les mesures décidées par le Conseil National.

Souhaitons que ces mesures aient des effets bénéfiques, non seulement pour la chasse, mais pour l'ensemble de la faune sauvage. Mais il faut reconnaître que les nouveaux organismes vont s'attaquer à un problème bien difficile : fournir du gibier à une masse énorme de 2 000 000 de chasseurs et faire en sorte que la faune sauvage survive à la pression cynégétique démentielle qui s'exerce sur elle actuellement.

J. D.

LA PROTECTION DES GOELANDS MISE EN CAUSE

On sait que les goélands et mouettes font partie des animaux protégés, dont la chasse est interdite en toutes saisons.

Cette protection n'est apparemment pas du goût de tout le monde puisque nous avons vu paraître dans plusieurs numéros d'*Ouest-France* plusieurs interventions condamnant la protection de cet oiseau.

La Fédération des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine et un prétendu Comité départemental de Protection de la Nature sous le nom duquel se dissimulent quelques dirigeants de cette même Fédération, ont demandé au Ministère de la Protection de la Nature de mettre un terme à la protection des goélands.

Les raisons invoquées sont la destruction des lapins par les goélands sur les îlots où ces derniers abondent.

Sans nier que les goélands puissent, à l'occasion, tuer quelques lapereaux, ce sont avant tout des charognards qui profitent des innombrables déchets causés par l'homme. Dans les ports ils mangent les débris de poisson, ailleurs ils fréquentent, en grand nombre, les décharges d'ordures des villes côtières. Sur les îles où ils nichent, ils détruisent souvent quelques poussins d'autres espèces, mais ils attaquent aussi très efficacement les rats qui sur les mêmes îles rendraient toute vie impossible, lapins et oiseaux compris, si les goélands n'étaient pas là.

En différents départements bretons, des chasseurs ont eu l'idée de peupler en lapin certaines îles, les lapins ont rapidement prospéré, jusqu'au jour où des rats introduits accidentellement se sont attaqués aux lapins, détruisant les portées jusqu'au dernier. Les îles seraient restées en possession des rats si finalement les goélands arrivant à leur tour n'avaient contribué à les éliminer. Le cycle lapin-rat-goéland a été observé en plusieurs occasions.

Les chasseurs dont la gestion de la faune a donné les brillants résultats que l'on connaît, voudraient donc maintenant s'attaquer aux goélands. Non contents de nous avoir privé du spectacle de tous les animaux sauvages de nos campagnes, encore abondants dans tous les pays étrangers, ils veulent maintenant s'attaquer aux goélands qui font le charme de nos rivages marins. Nous sommes certains que le public ne le permettra pas.

J. D.

DU NOUVEAU EN BAIE D'AUDIERNE...

Nos lecteurs seront sans doute intéressés d'apprendre que les efforts déployés par la S.E.P.N.B. pour promouvoir une protection de la baie d'Audierne risquent de déboucher rapidement sur une solution satisfaisante. En effet, le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature s'est